



Candidatures jusqu'au 10 novembre 2017

Prix de l'innovation "Innover pour lire" 2018 par la fondation Crédit Mutuel

La Fondation du Crédit Mutuel lance son 4^e prix de l'innovation lecture, qui encourage l'expression de l'innovation dans le domaine de la promotion de la lecture et de l'écrit. Le Comité de Lecture de la Fondation du Crédit Mutuel choisira de récompenser deux projets remarquables.

Conditions d'éligibilité

- Le projet doit être porté par une association, en direct ou pour le compte d'un tiers (personne physique) ;
- Le projet doit bénéficier en principe à un large public ;
- Le projet doit être innovant en matière de promotion de la lecture, pérenne, générateur de lien social et impliquer un travail en partenariat ;

Les lauréats s'engagent à lancer leur action avant le 31 décembre 2018, à informer les autres partenaires financiers et les médias par communiqué de presse pendant un an et à fournir, en 2019, un bilan au correspondant Lecture de sa Fédération et à la Fondation du Crédit Mutuel pôle "Lecture" ;

Les lauréats des années précédentes ne pourront concourir qu'en N+4.

Prix

- 20 000 € pour le Grand prix du Jury
- 10 000 € pour le prix Coup de cœur

Candidatures

- Prendre connaissance du règlement.

- Remplir le dossier de candidature.
- Joindre les statuts de l'association, la liste des membres du Conseil d'administration, la publication au Journal Officiel, la déclaration en préfecture, le rapport d'activités et financier 2016, le budget global 2017, relevé d'identité bancaire.
- Envoyer l'ensemble des documents par voie électronique au correspondant Lecture et à la déléguée nationale avant le 10 novembre 2017.

Tous les documents cités sont accessibles sur la page dédiée de la Fondation Crédit Mutuel :
http://fondation.creditmutuel.com/lecture/fr/prix_innovation/prix-innovation-4e-edition.html

Dernière édition : 7 mai 2024 à 10:10

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/prix-de-l-innovation-innover-pour-lire-2018-par-la-fondation-credit-mutuel>